

REVUE DE PRESSE



24/02/2025



FONCTION PUBLIQUE

PAR BASTIEN SCORDIA

21 février 2025, 13:07, mis à jour le 21 février 2025, 13:26

Réforme de l'État : François Bayrou demande un travail d'introspection aux administrations

Lors d'une "Rencontre des cadres dirigeants de l'État", ce vendredi 21 février, le Premier ministre François Bayrou a demandé aux directeurs d'administrations et d'opérateurs de l'État de mener une revue de leurs missions. Le gouvernement procédera ensuite à un travail d'évaluation pour voir si celles-ci sont effectivement remplies. La question de l'organisation administrative sera abordée dans un second temps.



L'appareil administratif en mode brainstorming. Le Premier ministre François Bayrou a réuni ce vendredi 21 février les directeurs d'administration centrale, les directeurs

d'opérateurs, mais aussi les chefs d'inspections générales pour une réunion de travail sur la réforme de l'État. Un grand raout sur un sujet dont le chef du gouvernement a fait l'une de ses priorités, le tout notamment dans une logique d'économies.

Lors de sa déclaration de politique générale de mi-janvier, le Premier ministre avait déjà prévenu : *"C'est un puissant mouvement de réforme de l'action publique qu'il faudra conduire. Il faudra trouver des méthodes d'organisation de l'État qui ne requerront pas d'augmentation de nos dépenses publiques"*. François Bayrou avait alors ensuite chargé ses ministres d'"interroger" l'organisation de l'État dans un objectif de *"rationalisation"* avant de cibler, comme beaucoup d'autres avant lui, le phénomène d'agencification. Un appel à la mobilisation qu'il a donc renouvelé auprès de l'appareil administratif ce vendredi 21 février à l'occasion d'une nouvelle "Rencontre des cadres dirigeants de l'État" qui portait sur le thème de *"la redéfinition"* et *"la refondation"* des *"missions de la puissance publique"*.

"Insatisfaction générale"

Comme il l'a déjà fait à multiples reprises depuis son arrivée à Matignon, François Bayrou a effectivement dressé un constat peu flatteur de l'état actuel des services publics. *"On voit bien que les Français sont insatisfaits de leurs services publics et trouvent que ça ne marche pas bien"*, a-t-il déclaré à l'issue de cette rencontre avec les cadres dirigeants.

"C'est une insatisfaction générale qui s'exprime, a-t-il abondé. Cependant, nous sommes le pays du monde qui dépense le plus d'argent public pour son secteur public". Pour le Premier ministre, cette situation *"ne peut pas continuer"*. *"On est au bout du chemin, nous sommes arrivés au bout des habitudes qui ne sont plus soutenables et donc va il falloir changer"*, a-t-

il ajouté.

Face à ce constat, le chef du gouvernement a ainsi lancé une large revue des missions que les administrations sont elles-mêmes chargées de mener. *"J'ai demandé à chaque ministère, à chaque direction, à chaque service de chaque ministère de définir quelle est sa mission", a-t-il annoncé. Charge ensuite à ces administrations "de dire aux Français", "en des termes compréhensibles par tous", le sens et la matérialité de leurs missions.*

Travail d'évaluation

La liste de ces missions sera ensuite *"communiquée aux Français", puis un travail "d'évaluation" sera mené par le gouvernement Bayrou. "On regardera alors si ces missions seront remplies ou pas", précise l'entourage du Premier ministre.*

Cette phase d'évaluation sera effectuée *"dans un temps limité", "en quelques semaines", a indiqué le chef du gouvernement. À ce propos, un comité interministériel de la transformation publique (CITP) pourrait se tenir au printemps. "Les Français pourront alors dire si ces missions sont remplies ou pas, tout comme les professionnels, mais aussi les fonctionnaires, a détaillé François Bayrou. Je compte beaucoup sur ceux qui sont dans l'État pour apporter des idées nouvelles, des analyses nouvelles, des jugements nouveaux".*

Après cette séquence d'évaluation, le gouvernement compte se pencher sur la question tout autant ambitieuse que difficile de l'organisation administrative. *"On s'intéressera aux organisations et aux raisons pour lesquelles il y a des blocages et des impasses", a expliqué François Bayrou sans plus de précisions sur de possibles réorganisations. Reste ensuite à trancher la problématique tout aussi épineuse des moyens dans un contexte*

budgétaire toujours aussi contraint. Beaucoup de chemin encore à parcourir donc pour le gouvernement Bayrou afin de réformer l'État. Serpent de mer quand tu nous tiens.

Bercy présentera le 3 mars 2024 un plan d'action pour améliorer le suivi des prévisions de finances publiques

Renforcer et améliorer les outils et méthodes de prévision du gouvernement et renforcer la transparence et l'accès aux données budgétaires pour les chercheurs et le public. Ces deux axes figurent parmi les pistes du comité scientifique sur les finances publiques que le précédent gouvernement avait installé en novembre 2024 pour renforcer le pilotage et la transparence des prévisions en matière de finances publiques. Remises au gouvernement en février, elles ont servi de base au plan d'action qui sera présenté le 3 mars 2025 en présence des parlementaires et des acteurs économiques.



Pour le ministre de l'Économie et des Finances Eric Lombard, redresser les finances publiques nécessite d'avoir "collectivement confiance en nos prévisions et d'une plus grande transparence vis-à-vis des parlementaires et des parties-prenantes". Shutterstock - Vernerie Yann

Le comité scientifique chargé de réfléchir aux voies et moyens de renforcer le pilotage et la transparence des prévisions en matière de finances publiques n'aura pas chômé. Trois mois après son installation par le précédent gouvernement (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/721174-finances-publiques-formation-collectivites-plf-au-menu-des-breves-fonction-publique-de-la-semaine>)), il vient de rendre ses conclusions. Objectif : identifier des pistes d'amélioration de la transparence et du suivi des prévisions budgétaires.

C'est sur la base de ces travaux que les ministres actuels de l'Économie et des Finances, Eric Lombard, et des Comptes publics, Amélie de Montchalin, présenteront "en détail le plan d'action gouvernemental sur l'amélioration du suivi et de la transparence des prévisions de finances publiques", a fait savoir Bercy en soirée vendredi 21 février.

L'ensemble des parties prenantes réunies

Ce plan avait été annoncé par leurs prédécesseurs, Antoine Armand et Laurent Saint-Martin, le 10 octobre 2024, lors de la présentation du projet de loi de finances pour 2025 (lire sur AEF info ([https://www.aefinfo.fr/depeche/719308-le-budget-2025-renoue-avec-les-reductions-deeffectifs-en-supprimant-2-201-postes-au-sein-de-letat-le-budget-2025-renoue-avec](https://www.aefinfo.fr/depeche/719308-le-budget-2025-renoue-avec-les-reductions-deffectifs-en-supprimant-2-201-postes-au-sein-de-letat-le-budget-2025-renoue-avec))).

les-reductions-deffectifs-en-supprimant-2-201-postes-au-sein-de-letat)). Après quoi le comité scientifique avait été installé, le 14 novembre. Ce comité est composé de Laurent Bach (Essec (École supérieure des sciences économiques et commerciales)), François Ecalle (Fipeco (Association Finances publiques et économie)), Olivier Garnier (Banque de France), Xavier Jaravel (London School of Economics), Camille Landais (CAE (Conseil d'analyse économique)), Valérie Plagnol (Cercle des épargnants, Commission de régulation de l'énergie), Xavier Ragot (OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), CAE), Ludovic Subran (Allianz, CAE) et Jean-Luc Tavernier (Insee, Haut Conseil aux finances publiques).

Le plan d'action devait initialement faire l'objet d'une restitution publique mi-décembre mais la censure du gouvernement de Michel Barnier, le 4 décembre, en a décidé autrement. Ce sont donc les nouveaux locataires de Bercy qui s'en chargeront dans une semaine en présence des parlementaires, des acteurs économiques et de "l'ensemble des parties prenantes".

"Instaurer dans la durée une relation de confiance"

Sans dévoiler le contenu du plan, Bercy souligne en particulier deux pistes d'amélioration recommandées par le comité scientifique :

- "Un renforcement et une amélioration des outils et des méthodes de prévision du gouvernement, notamment en matière de certains impôts ou dépenses publiques particulièrement volatiles" ;
- "un renforcement de la transparence et de l'accès aux données budgétaires pour les chercheurs et le public."

"Les travaux du comité scientifique appuyés par les agents de mon ministère font émerger des axes d'amélioration essentiels dont nous tiendrons compte dans notre plan d'action présenté le 3 mars prochain", commente Eric Lombard, cité dans le communiqué. Amélie de Montchalin ajoutant que ce plan, "en s'inspirant de méthodes innovantes issues du monde de la recherche ou du secteur privé", permettra "de renforcer le pilotage de nos exercices de prévisions budgétaires et de mieux prendre en compte les risques et aléas" et "contribuera à instaurer dans la durée une relation de confiance entre le gouvernement, le Haut Conseil des Finances Publiques et les parlementaires autour de faits et données partagées".

Etat – Opérateurs (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21356>) Financement - Budget (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21298>)

CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSOCIAL_RH ([HTTPS://X.COM/@AEFSOCIAL_RH](https://x.com/@AEFSOCIAL_RH))

Dépêche n° 726984  3 min de lecture

Par Clarisse Jay **Publiée le 24/02/2025 à 08h30**

Maisons France Services : un programme plébiscité mais des axes d'amélioration identifiés

Lors des quatrième rencontres de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, consacrées, le 13 février 2025, aux espaces France Services, plusieurs opérateurs ont dressé un bilan globalement positif du programme saluant un dispositif "humanisé et humanisant". Plusieurs axes d'amélioration ont toutefois été soulevés, Yannick Imbert (La Poste) insistant notamment sur le besoin de mutualisation pour faire face aux contraintes budgétaires et humaines, ainsi que de formation des agents qui doivent assurer de larges compétences.



Après une phase de préfiguration durant le second semestre 2024, la généralisation de l'intégration de l'Urssaf au sein des espaces France Services aura lieu courant 2025. sylv1rob1

Les espaces France Services sont-ils le meilleur moyen de "mieux répondre aux besoins des populations en services essentiels dans les territoires ruraux" ? Tel était le thème d'une table ronde organisée le 13 février 2025, à l'occasion des quatrième rencontres de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale. "Malgré la frugalité du budget 2025, nous tiendrons notre promesse d'atteindre 3 000 maisons en 2026", a assuré la ministre déléguée à la Ruralité, Françoise Gatel. Depuis son lancement en 2020, le programme s'est largement développé en s'appuyant sur les anciennes MSAP (Maisons de services au public). Elles sont ainsi aujourd'hui au nombre de 2 840, dont un tiers est situé en zone France ruralités revitalisation, contre 1 340 maisons de service au public en 2018.

Plébiscité par les usagers

"Quatre démarches sur cinq sont résolues dès la première visite", a souligné Françoise Gatel, qui y voit "le premier kilomètre de l'action publique et non pas le dernier". Au total, "31 millions d'actes ont été réalisés par les maisons France Service depuis 2020", pour un million d'accompagnements par mois. Le dispositif jouit d'un taux de satisfaction record avec "96 % des usagers se déclarant satisfaits" du service rendu, s'est félicitée la ministre.

S'appuyant sur un rapport de la Cour des comptes coproduit en septembre 2024 (lire sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/717081-programme-france-services-la-cour-des-comptes-salue-un-succes-qui-doit-etre-consolide-et-encadre-dans-la-duree>)) avec quatre chambres régionales des comptes dont celle de Bourgogne-Franche-Comté, Emmanuel Roux, président de cette dernière, a mis en avant une relation "humanisée et humanisante" entre les usagers et l'administration au sein des espaces France Service, "une des clés de la réussite de ce dispositif" a-t-il appuyé.

Le maillage territorial très large est également un grand atout du dispositif avec 99,4 % des usagers ayant accès à une maison France Services à moins de 20 minutes de chez eux. Cependant ce maillage pourrait être encore parfait.

"L'amélioration de l'accessibilité de France Service passe par le développement de solutions itinérantes", a estimé Stéphane Delautrette, président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation. 143 bus ainsi qu'une pirogue France Services (Est guyanais) sont actuellement déployés sur l'ensemble du territoire.

effort de mutualisation

Si la satisfaction est globalement au rendez-vous chez les usagers comme chez les partenaires nationaux, plusieurs remarques ont toutefois été émises par les opérateurs. Pour Yannick Imbert, directeur des affaires territoriales et publiques de La Poste, "la mutualisation est la seule solution" face à la double problématique de "baisse de fréquentation des opérateurs publics et de contrainte budgétaire".

Avec 2 millions de formations numériques prodiguées, la Poste est selon lui en mesure de participer au développement du réseau de conseillers numériques, aujourd'hui "insuffisamment rattachés à un certain nombre de structures". Et si 700 conseillers numériques sont déjà présents dans le réseau, "la stratégie permettant aux usagers de surmonter leurs difficultés numériques ne se fonde pas sur une stratégie véritablement assumée", ajoute Emmanuel Roux.

Le président de la chambre régionale des comptes recommande également de développer "une vision stratégique de moyen terme" car l'accroissement des prestations rendues posera à terme la question de la relation entre les maisons France Services et les opérateurs. "Il faudra envisager à un moment que des dispositifs France Services prennent place au sein même d'organismes ou d'opérateurs", imagine-t-il rappelant que le dispositif n'a pas vocation à se substituer aux opérateurs.

besoin de formation des agents

Se pose aussi la question des compétences. "Être conseiller France Services suppose de larges compétences", a souligné Emmanuel Roux expliquant craindre un manque de fidélisation et de motivation des agents. Les conseillers France Services "doivent traiter trois demandes d'usagers par heure dans toute leur complexité à la fois technique et humaine". En ce sens, le recrutement de personnels sur des critères techniques et la formation des agents sont primordiaux afin d'assurer la qualité de l'accompagnement des usagers.

Une des conditions de la réussite du programme est en effet "la qualité de la formation et la qualité de l'accompagnement des collaborateurs de France Service car les opérateurs que nous sommes portés à soutenir ont une forte complexité réglementaire", a abondé Marc Le Floch, directeur général délégué de la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales).

"inégalité de traitement"

Côté financement, la loi de finances pour 2025 a acté une hausse de la dotation de l'État pour les maisons France Services. Celle-ci passera progressivement de 30 000 à 50 000 euros d'ici 2026 (45 000 euros en 2025). La Poste, qui porte environ 15 % du réseau, dénonce une "inégalité de traitement" avec une dotation limitée à 4 000 euros par espace, le reste étant financé par le fonds de péréquation postale, "c'est-à-dire par un prélèvement sur les ressources des collectivités locales", a précisé Yannick Imbert.

Daniel Agacinski, délégué général à la médiation près la Défenseure des droits, s'est inquiété de son côté du "report de charge sur les collectivités territoriales" et a appelé à "un engagement plus concret des organismes partenaires". Il a notamment pointé la faible présence des services de l'État : seuls "5 % des espaces bénéficient de permanences hebdomadaires des partenaires institutionnels." Enfin, il a appelé à étendre le dispositif aux démarches liées aux titres de séjour, qui représentent "plus d'un tiers des litiges" dont la Défenseure des droits est saisie en matière de services publics.

Douze partenaires nationaux

Douze opérateurs participent au programme France Services :

- la Cnaf ;
- la CPAM ;
- la Carsat ;
- la DDFiP ;
- France Travail ;
- La Poste ;
- France Rénov' ;
- France Titres ;
- Chèque énergie ;
- l'Urssaf ;
- la MSA ;
- Point-Justice.

Le Pentagone, le FBI et d'autres agences demandent aux fonctionnaires de ne pas répondre à l'ordre d'Elon Musk de justifier de leur activité

Le milliardaire, conseiller de Donald Trump, avait exigé samedi que les travailleurs fédéraux décrivent cinq tâches effectuées récemment dans un courriel, faute de quoi ils seraient considérés comme démissionnaires.

Le Monde avec AFP

Publié aujourd'hui à 00h52, modifié à 08h12 • Lecture 2 min.

Le Pentagone et d'autres agences du gouvernement américain, dont la police fédérale (FBI), ont demandé à leurs équipes de ne pas répondre au courriel exigeant des fonctionnaires fédéraux de justifier de leurs activités, après l'injonction en forme d'ultimatum d'Elon Musk, conseiller de Donald Trump. Sommé par le président américain de se montrer « *plus agressif* » dans sa mission consistant à sabrer dans les dépenses publiques, l'homme le plus riche de la planète avait exigé dans un courriel, samedi, que les agents des administrations fédérales rendent compte de leur travail récent.

« *Le ministère de la défense est responsable de l'évaluation des performances de son personnel et il conduira tout examen en accord avec ses propres procédures* », a écrit Darin Selnick, un responsable du Pentagone, dans un communiqué qui a été publié dimanche sur X, réseau social propriété d'Elon Musk. M. Selnick demande, « *pour l'instant* », de « *suspendre toute réponse* » au courriel envoyé samedi par l'United States Office of Personnel Management (OPM), le bureau chargé de la gestion des fonctionnaires, et intitulé « *Qu'avez-vous fait la semaine dernière* ».

Selon le *New York Times*, le FBI, le département d'Etat ou encore le renseignement national ont conseillé à leurs employés de ne pas y répondre. « *Le FBI, par l'intermédiaire du bureau du directeur, est chargé de toutes les procédures d'évaluation* », a écrit Kash Patel, le nouveau directeur de la police fédérale, nommé par Donald Trump et confirmé par le Sénat le 20 février.

Lire aussi | [Comment Elon Musk applique à l'Etat fédéral américain les mêmes méthodes brutales que chez Twitter](#)

Dans un courriel reçu samedi par les fonctionnaires fédéraux, l'OPM exigeait une réponse d'ici à lundi soir, demandant aux fonctionnaires de décrire cinq tâches accomplies au cours de la semaine précédente et de mettre en copie de leur courriel leur responsable. Il était demandé aux employés de ne pas partager d'informations confidentielles.

Menace en cas d'absence de réponse au mail

Elon Musk, patron de SpaceX et de Tesla, et placé à la tête du département de l'efficacité gouvernementale par Donald Trump, avait annoncé un peu plus tôt que « *l'absence de réponse* » serait considérée comme une « *démission* ». Mais le courriel reçu par les fonctionnaires – et consulté par l'Agence France-Presse – ne relayait pas cette menace.

Cet appel de plusieurs agences de l'administration Trump à ne pas obéir à l'injonction du conseiller du président américain s'inscrit dans un contexte très tendu. En cinq semaines, le gouvernement du milliardaire républicain a mis en œuvre des mesures, sous l'impulsion d'Elon Musk, visant à licencier des pans entiers du personnel fédéral. Des milliers d'employés de l'administration en période d'essai ont été limogés. Incités à démissionner en échange d'une paie maintenue jusqu'à la fin septembre, quelque 75 000 fonctionnaires ont également accepté de quitter leur poste, selon les médias américains.

« Si je pouvais dire une chose à Elon Musk, ce serait “s’il vous plaît, ajoutez une dose de compassion dans tout ça. Ce sont des vrais gens. Ce sont de vraies vies” », a estimé, sur CBS, le sénateur républicain de l’Utah, John Curtis. « C’est un faux argument de dire que nous devons faire des économies et être cruel en même temps », a-t-il ajouté.

Lire aussi | [Les « DOGE kids », ces disciples d’Elon Musk mandatés pour « hacker » l’Etat fédéral des Etats-Unis](#)

Le Monde avec AFP

Services *Le Monde*

Découvrir

Calculez votre empreinte carbone et eau avec l'Ademe

Retrouvez nos derniers hors-séries, livres et Unes du Monde

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Voir plus